

# **Plan cancer 2014-2019 : 5e rapport au président de la République**

L'Institut national du cancer a adressé au président de la République le cinquième rapport du Plan cancer 2014 – 2019 qui entre dans sa dernière année de mise en œuvre. Des avancées concrètes bénéficiant aux patients, mais également à l'ensemble des concitoyens, ont été réalisées en 2018 dans les différents champs d'intervention de l'Institut (prévention, dépistage, recherche, offre de soins et recommandations).

La ministre en charge de la santé et la ministre en charge de la recherche ont annoncé qu'une évaluation du Plan cancer serait réalisée d'ici la fin de l'année. Suite à cette évaluation, l'Institut, conformément à la loi du 8 mars 2019, proposera une stratégie décennale de lutte contre les cancers.

À un an de l'échéance du troisième Plan cancer, la mobilisation de l'ensemble des acteurs et les modalités de pilotage du Plan ont permis de réaliser 73 % des jalons (indicateurs de suivi des objectifs du Plan). Ce cinquième rapport présente un état des lieux global de l'avancement des actions. Il est composé d'une partie synthétique mettant en lumière les réalisations 2018 les plus emblématiques sur le plan national et régional. Dans une seconde partie, des tableaux de suivi exhaustifs permettent de suivre précisément la mise en œuvre de chacune d'entre elles.

**Pour télécharger le cinquième rapport au président de la République – Avril 2019 :**

- [Le 5e rapport au Président de la République \(4881 téléchargements \)](#)

Parmi les avancées réalisées en 2018, on note plus particulièrement :

## **AXE 1 DU PLAN CANCER : GUÉRIR PLUS DE PERSONNES MALADES EN FAVORISANT DES DIAGNOSTICS PRÉCOCES ET EN GARANTISSANT L'ACCÈS DE TOUS À UNE MÉDECINE DE QUALITÉ ET AUX INNOVATIONS.**

- La généralisation du programme national de **dépistage du cancer du col de l'utérus**. Par ailleurs, dans un objectif de **réduction des inégalités d'accès aux dépistages**, la ministre des Solidarités et de la Santé a annoncé la **prise en charge à 100 %**, sans avance de frais, de **l'analyse du test de dépistage** pour les femmes n'ayant pas réalisé de dépistage depuis plus de trois ans.
- Le **programme national de dépistage du cancer colorectal**, dont la participation reste aujourd'hui insuffisante (33,5 % sur la campagne 2016/2017) a fait l'objet en mars 2018 d'une **révision des modalités de mise à disposition du kit de dépistage**. Pour favoriser la participation, **les personnes qui ont déjà réalisé antérieurement ce dépistage recevront**, en deuxième relance de leur invitation, **le test à domicile**. Afin d'élargir l'accès au test, celui-ci pourra être remis par les gynécologues, gastroentérologues et par les médecins exerçant en centres d'examen de santé.
- Des **propositions pour renforcer la qualité et la sécurité des soins** ont été remises, fin 2018, à la ministre des Solidarités et de la Santé. Prévus par l'ordonnance de janvier 2018, ces travaux s'inscrivent dans la Stratégie nationale de santé 2018 – 2022 et dans

la Stratégie de transformation du système de santé.

- Des **recommandations de bonnes pratiques** pour les spécialistes et des outils pour la pratique des médecins généralistes ont été élaborés sur des localisations prioritaires :
  - le **cancer colorectal** qui figure parmi les 3 cancers les plus fréquents en France ;
  - les **cancers des voies aéro-digestives** dont l'incidence augmente chez les femmes en corrélation avec la baisse de leur consommation de tabac et d'alcool mais également avec l'augmentation plus récente des cas viro-induits par HPV.
- L'Institut a dédié son **rapport annuel thématique aux immunothérapies spécifiques**. Il est également responsable de l'action sur les **thérapies innovantes** contre le cancer rassemblant 24 pays européens. Il propose aussi un **encadrement sur l'utilisation des cellules CAR-T** afin d'anticiper et d'accompagner l'arrivée de ces cellules-médicaments sur le marché.
- Dans le cadre des **essais cliniques du programme AcSé**, près de **900 patients**, en échec thérapeutique, ont **bénéficié de thérapies ciblées de précision**. Dans le cadre du programme AcSé e-SMART, **101 enfants en échec thérapeutique ont été traités** dans près de 20 pathologies différentes.
- Afin d'anticiper l'**impact clinique organisationnel et économique des médicaments anticancéreux** et innovants et des biomarqueurs sur le système de santé, l'Institut met en place un **programme d' « Horizon scanning »**. Ce programme vise à identifier les médicaments anticancéreux, qu'ils soient nouveaux ou en phase de développement, en amont de leurs autorisations de mise sur le marché.
- **Plus de 46 000 patients ont bénéficié d'un séquençage génomique de nouvelle génération** pour identifier les cibles thérapeutiques au sein des 28 plateformes de

génomiques moléculaires.

## **AXE 2 : PRÉSERVER LA CONTINUITÉ ET LA QUALITÉ DE VIE EN PROPOSANT UNE PRISE EN CHARGE GLOBALE DE LA PERSONNE PENDANT ET APRÈS LA MALADIE, TENANT COMPTE DE L'ENSEMBLE DE SES BESOINS.**

- Des guides, à destination des professionnels de santé, ont été publiés pour une meilleure prise en compte des dimensions psychiques et sociales de la maladie.
- La publication de l'enquête « La vie cinq ans après un diagnostic de cancer –VICAN 5 » en juin 2018, réaffirme la nécessité de travailler à la diminution de l'impact du cancer sur la vie personnelle et professionnelle : 63,5 % des personnes souffrent de séquelles dues aux maladies ou aux traitements.
- La liste des pathologies permettant de bénéficier du droit à l'oubli dans le cadre de la convention AERAS (s'Assurer et Emprunter avec un Risque Aggravé de Santé) a été étendue à de nouvelles localisations de cancers. Ainsi, les cancers du rein, des leucémies et des cancers de la prostate intègrent la grille de référence AERAS en 2018.
- Les entreprises poursuivent leur mobilisation dans le maintien et le retour à l'emploi après un cancer : trente-sept entreprises, représentant 1 200 000 employés, ont d'ores et déjà signé la charte « Cancer et emploi » et se sont engagées sur des mesures concrètes pour accompagner leurs salariés touchés par la maladie.

## **AXE 3 : INVESTIR DANS LA PRÉVENTION ET LA RECHERCHE POUR RÉDUIRE LE NOMBRE DE NOUVEAUX CAS DE CANCERS ET PRÉPARER LES PROGRÈS À VENIR.**

- Dans la **prévention du risque tabagique** : près de 1 million de fumeurs quotidiens en moins.
  - **61 spécialités de substitution nicotiques** ont été inscrites sur la liste des spécialités pharmaceutiques remboursables pour mieux soutenir les fumeurs dans leur démarche d'arrêt.
  - Le **programme TABADO**, offre gratuite d'aide à l'arrêt du tabac, est déployé dans les centres de formation des apprentis et des lycées professionnels.
  - **Vingt-cinq projets** ont été retenus pour un budget de **7 millions d'euros** dans le cadre d'un AAP soutenu par le fonds de gestion.
- L'effort de prévention s'intensifie. Afin de **renforcer la connaissance du grand public sur les principaux facteurs de risque évitables de cancers**, une campagne de prévention « Savoir, c'est pouvoir agir », est lancée au printemps 2018.
- Le **colloque scientifique et d'information sur la pollution par chlordécone** en Martinique et en Guadeloupe a permis de faire le point sur les avancées de la recherche dans ce domaine. À cette occasion, **l'Institut a annoncé** à la demande de la Direction générale de la santé, la mise en place en 2019 d'un appel à projets susceptible de faire la lumière nécessaire sur ce sujet et du lien avec le cancer de la prostate.
- Acteurs privilégiés pour stimuler la recherche en cancérologie au niveau régional, **les sept Cancéropôles ont vu leur labellisation renouvelée en 2018** pour une période de 5 ans. Par ailleurs, plus de 38 millions

d'euros ont été dédiés à la recherche fondamentale l'an dernier.

- **Un nouveau programme PAIR** (Programmes d'actions intégrées de recherche) **dédié à l'adénocarcinome du pancréas** est lancé. Cofinancé par la Ligue nationale contre le cancer et la Fondation ARC, 7 projets de recherche sont soutenus.

## **AXE 4 : OPTIMISER LE PILOTAGE ET LES ORGANISATIONS POUR UNE MEILLEURE EFFICIENCE, EN Y ASSOCIANT PLEINEMENT LES PERSONNES MALADES ET LES USAGERS DU SYSTÈME DE SANTÉ.**

- **L'Institut national du cancer a organisé une consultation citoyenne** sur les priorités en matière de lutte contre le cancer afin **d'associer la population à la définition des futures orientations stratégiques**. Plus de 1 700 personnes ont participé à cette enquête en ligne.
- **Une étude sur le « stade au diagnostic des cancers du sein, du côlon et du rectum » a été réalisée** en partenariat avec Santé publique France, le réseau Francim des registres des cancers et les Hospices civils de Lyon (HCL). Les résultats montrent, notamment, une proportion plus élevée de cancers du sein à un stade précoce parmi les femmes cibles du programme de dépistage organisé.
- **Les structures de coordination voient leurs missions et leur positionnement évoluer vers des organisations régionales « Centres régionaux de coordination des dépistages des cancers »** visant à mieux prendre en compte les exigences de fluidité des parcours et de

qualité des soins. Leurs missions sont définies par l'arrêté du 23 mars 2018 qui prévoit une assurance qualité du dispositif avec une procédure de type labellisation, sur la base d'un référentiel national élaboré par l'Institut national du cancer, et l'inscription obligatoire de ces centres dans cette démarche continue d'amélioration de la qualité.

- **L'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé et l'Institut national du cancer se mobilisent pour prévenir les difficultés d'approvisionnement en médicaments anticancéreux.** L'Institut national du cancer a été désigné pilote de la mesure adoptée lors du dernier Conseil stratégique des industries de santé (CSIS) pour conduire avec les institutions concernées et les industriels des travaux d'identification des médicaments anticancéreux d'intérêt thérapeutique majeur, d'analyse de criticité, de construction de base de données et de proposition de mesures de sécurisation de l'approvisionnement des anticancéreux indispensables à risque de pénurie.
- **Afin d'adapter les modes de financement aux défis de la cancérologie**, plusieurs expérimentations sont lancées :
  - **l'expérimentation nationale d'un paiement à l'épisode de soins chirurgicaux**, consacrant une place importante au cancer dans une volonté de proposition de tarification au parcours. Il s'agit de tester de nouvelles approches puisque ce dispositif permet de déroger à de nombreuses règles de financement de droit commun, applicables en ville comme en établissement hospitalier ou médico-social. Ces expérimentations poursuivent un objectif d'efficience et de meilleure prise en compte de la prévention et de la pertinence ;
  - **l'expérimentation de nouveaux forfaits en radiothérapie** est également lancée et l'analyse des résultats est en cours avant un déploiement effectif au sein des structures. Le chantier

d'évolution du nouveau modèle de financement de la radiothérapie oncologique a été présenté en juillet 2018, au Comité technique d'innovation en santé (CTIS), qui a rendu un avis favorable pour la poursuite du projet dans le cadre de l'article 51 de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2018.

## **VERS UNE FUTURE STRATÉGIE DÉCENNALE DE LUTTE CONTRE LES CANCERS ANNONÇANT LA CONTINUITÉ ET DONNANT UN NOUVEL ÉLAN**

2019 marque la 6<sup>e</sup> et dernière année du Plan cancer 2014-2019. La très forte mobilisation des partenaires a permis de réelles avancées en matière de lutte contre le cancer. **Le 4 février dernier**, lors des Rencontres de l'Institut national du cancer, **la ministre en charge de la santé, Agnès Buzyn, a annoncé l'installation d'un comité d'évaluation du Plan** et a précisé, avec la ministre en charge de la recherche, qu'elle souhaitait disposer **d'une proposition de stratégie au premier semestre 2020.**

**L'INCa proposera**, en coordination avec les organismes de recherche, les opérateurs publics et privés en cancérologie, les professionnels de santé, les usagers du système de santé et autres personnes concernées, **une stratégie décennale de lutte contre le cancer**, conformément à la loi votée ce 8 mars.

Cette **stratégie devra poursuivre des actions structurantes** mises en place dans le cadre des plans précédents et **donner une impulsion forte à des priorités en nombre réduit.** Pour y parvenir, l'INCa a mis en place un dispositif permettant d'associer toutes les parties prenantes. Une concertation avec ses instances, les professionnels de santé, les institutions

et les organismes ou encore les ARS s'est engagée pour recueillir leurs préconisations. Par ailleurs, l'Institut a mené en 2018 une consultation citoyenne pour écouter les attentes des Français. Enfin, une réflexion prospective s'engagera en lien avec un groupe transdisciplinaire au sein de l'INCa.

**Avec une ambition forte, cette nouvelle stratégie devra répondre aux défis à relever pour continuer à guérir plus et mieux les malades atteints de cancers mais aussi prévenir l'entrée dans la maladie. En cohérence avec la politique de santé du gouvernement, l'ensemble des dimensions de la prévention sera un axe majeur de cette stratégie. Par ailleurs, des efforts devront être développés en matière de recherche pour s'attaquer aux cancers qui restent de mauvais pronostic et pour lesquels l'arsenal thérapeutique demeure insuffisant.**

---

## **Rappel : Les ambitions du Plan cancer 2014-2019**

1. Guérir plus de personnes malades, en favorisant des diagnostics précoces et en garantissant l'accès de tous à une médecine de qualité et aux innovations ;
2. Préserver la continuité et la qualité de vie, en proposant une prise en charge globale de la personne pendant et après la maladie, tenant compte de l'ensemble de ses besoins ;
3. Investir dans la prévention et la recherche pour réduire le nombre de nouveaux cas de cancer et préparer les progrès à venir.

À ces ambitions s'ajoute la volonté d'**optimiser le pilotage et les organisations de la lutte contre les cancers** pour une meilleure efficacité, en y associant pleinement les personnes

malades et les usagers du système de santé.

---

Source : [INCa](#)